

Premières tendances 2^e trimestre 2018

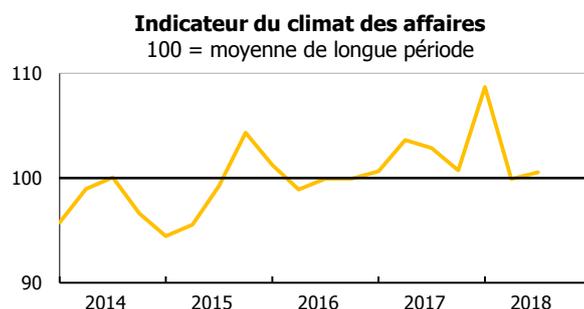
Le climat des affaires se stabilise

LE CLIMAT DES AFFAIRES

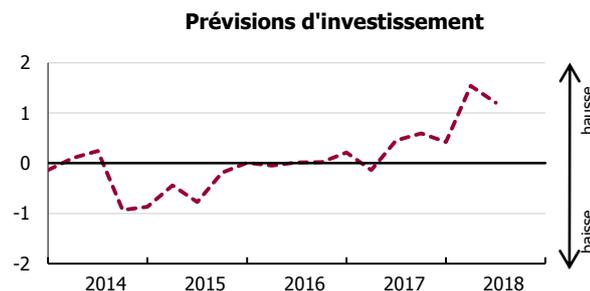
Après le pic de la fin d'année dernière, le climat des affaires se stabilise au niveau de sa moyenne de long terme ; traduisant un environnement toujours favorable. L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui exprime l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, s'établit ainsi à 100,6 points, en légère hausse de 0,7 point.

Cette bonne tenue de la conjoncture tient essentiellement aux perspectives envisagées par les chefs d'entreprise pour le prochain trimestre, en particulier en termes d'activité. Plus particulièrement, les prévisions d'investissement pour les douze prochains mois restent toujours favorables.

En revanche, la composante passée de l'indice pèse sur l'évolution de l'ICA. Comme anticipé, les chefs d'entreprise portent un jugement défavorable sur le niveau de leur activité au deuxième trimestre et voient se dégrader les délais de règlement de leurs clients.



Source : Enquête de conjoncture IEDOM



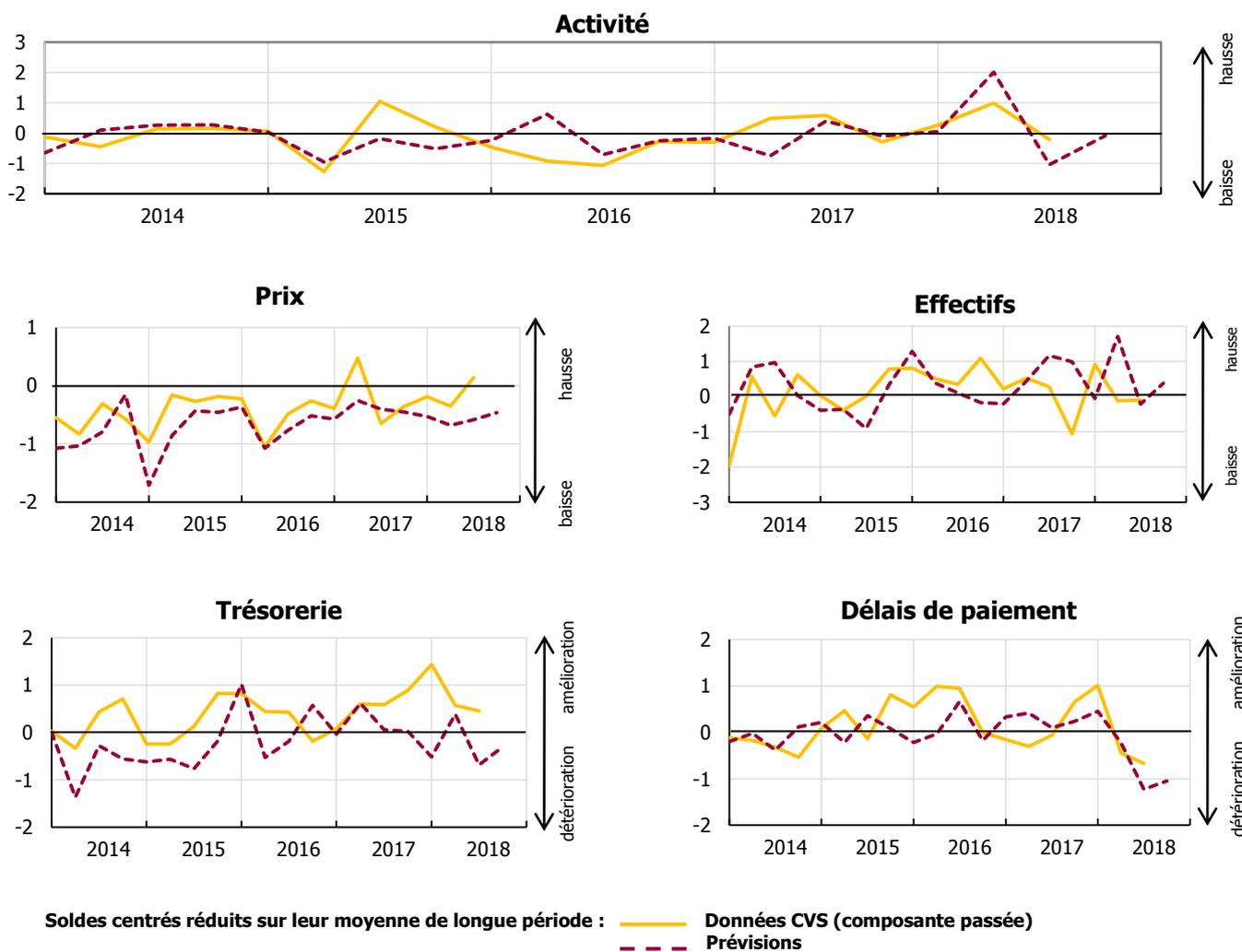
Source : Enquête de conjoncture IEDOM

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Après un bon début d'année, l'activité du deuxième trimestre est jugée défavorable par les chefs d'entreprise dans un contexte de hausse de leurs prix de vente. Cette évolution a en revanche peu impacté les effectifs. Le niveau de leur trésorerie n'a pas été affecté par la détérioration des délais de règlement de leurs clients et les charges d'exploitation sont restées contenues.

Pour le prochain trimestre, les professionnels interrogés anticipent une stabilisation de leur activité. Par ailleurs, ils prévoient une hausse de leurs effectifs. Leurs intentions d'investir restent fortes.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM – 2^e trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées — notamment par secteur d'activité — et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie réunionnaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND – Responsable de la rédaction : M. AOURIRI

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : aout 2018 – Dépôt légal : aout 2018 – ISSN 1952-9619